

# CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

## En audioconférence

### Compte Rendu du 23 mars 2021

*Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Soizic Demay, Gaëlle Giraudier, Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Christel Gutmann*

Ouverture de la Séance à 9h40

#### Ordre du jour :

- Approbation du CR du CHSCT du 17 novembre 2020
- Lecture des registres de sécurité
- Retours sur les CHSCT Université des 12 janvier et 5 février 2021
- Point sur la crise sanitaire et conditions de travail actuelles et à venir pour l'ensemble des personnels
- Point sur le centre équestre universitaire.
- Point sur le service de RH.
- Questions diverses

#### 1/ Approbation du CR CHSCT du 17 novembre 2020

**Le compte rendu du CHSCT du 17 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présents.**

#### 2/ Lecture des registres de sécurité

Norine Coussot rapporte que rien n'a été noté sur aucun registre.

Nathalie Jacob-Righini précise que malgré de nombreux rappels, il reste difficile de sensibiliser les personnes sur les registres de sécurité. Le peu de monde sur place peut également expliquer cette absence de retour.

#### 3/ Retours sur les CHSCT Universités des 12 janvier et 5 février 2021 (Annexe 1)

Nathalie JR rappelle que suite à la visite du CHSCT de l'université de décembre 2019 et du 6 février 2020, les préconisations des membres du CHSCT central sur différents aspects (installations de bureaux, de matériel utilisé ou à utiliser, aspect plus « psychologique » de relations de travail et de communication) ont été reçues en octobre 2020.

La direction de la Faculté des Sciences du Sport a répondu de façon à ce que ces éléments soient présentés en CHSCT Université le 12 janvier puis le 5 février 2021.

Suite à cela, de nouvelles préconisations ont été faites par les membres du CHSCT central. Les réponses seront exposées lors du CHSCT Université du 26 mars prochain.

Marianne Boivin précise qu'une réponse a été apportée par la Faculté des Sciences du Sport sur les urgences techniques (tableau électrique et intervention travail en hauteur...) et le manque d'espace dans la salle « doctorants » au Bt 335. Les préconisations finales qui devaient être transmises pour le CHSCT du 26 mars, n'ont toujours pas été transmises par les représentants du personnel. La Faculté devra de nouveau répondre à ces préconisations définitives.

Il n'a pas encore été décidé si une nouvelle réunion entre la DRH, la direction de la Faculté des Sciences du Sport et les représentants du personnel, concernant les « possibles » altercations qui auraient eu lieu l'année dernière, est jugée opportune par ces derniers.

Sophie Michel confirme que les représentants du personnel au CHSCT de la faculté ont bien eu connaissance des réponses apportées par la Faculté des Sciences du Sport aux propositions. Elle souhaite savoir comment ces informations seront communiquées et diffusées aux membres du personnel, car le personnel de la faculté qui a rencontré les représentants du personnel du CHSCT central sont en attente d'un retour.

Nathalie JR précise que les conclusions sont actuellement confidentielles, en attente de passage au CHSCT Université et devront attendre l'approbation du compte rendu à la séance suivante, avant diffusion.

Ces éléments (réponses de la Faculté des Sciences du Sport du 12.01.21 et du 26.03.21) pourront alors, au même titre que les comptes rendus de séances de CHSCT, être publiées sur le site de la Faculté et affichés dans le couloir de la direction ; ce qui n'empêchera pas les représentants du personnel de les diffuser également à l'ensemble des personnels.

Marianne B propose qu'une information soit donnée pour préciser le lieu où le personnel peut consulter ces préconisations et les réponses apportées par la Faculté des Sciences du Sport.

François Cottin propose que l'information soit inscrite dans un compte rendu de Bureau de direction.

#### 4/ Point sur la crise sanitaire et conditions de travail actuelles et à venir pour l'ensemble des personnels

Nathalie JR rappelle qu'il s'agit d'une demande des représentants du personnel.

François C indique que suite à la dernière intervention du 1<sup>er</sup> Ministre et au publipostage de la Présidente de l'Université, une réunion d'urgence a été organisée lundi matin avec les membres du Bureau de direction afin de faire le point sur les différents éléments qui changent : le compte rendu du Bureau de direction va synthétiser ces éléments. Le point majeur est une journée en présentiel maximum par semaine en dehors de l'accueil du public.

Marianne B précise :

- Pour les universités, le fonctionnement des enseignements ne change pas
- Continuité des travaux de recherche
- Renforcement du télétravail (4 jours de télétravail/travail à distance sur 5 jours)
- Couvre-feu à 19h
- Attestation de déplacement dérogatoire signée par le responsable d'établissement, pour les personnes qui sont dans un rayon de plus de 10 km de chez eux
- Au niveau du plan de continuité d'activité, changement sur les mobilités de déplacement en France : nécessité d'avoir un test de dépistage négatif de 48h à 72h pour se déplacer d'une région confinée à une autre région.

Martine Berthier attire l'attention sur le fait qu'il faut éviter, autant que faire se peut, les brassages dans les bureaux et lors de la pause méridienne.

Le cas échéant, le respect de la distanciation et des gestes barrières est à renforcer.

Marianne B rappelle que le CESFO propose à nouveau des paniers repas, sans ouverture des salles.

En attendant, le décret autorisant les personnes à déjeuner dans leur bureau est paru mais il faut veiller, lorsque des personnes déjeunent dans le même espace, à respecter 2 m de distances et à ventiler les locaux en permanence.

Nathalie JR précise qu'un rappel sur les gestes barrières pendant le temps du repas va être fait en ce sens.

Sophie M informe qu'il a été remonté aux représentants des personnels, des enseignants qui ressentent le besoin de revenir sur place. Certaines personnes vivent très mal cette situation. La crise sanitaire accentue chez certains la sensation d'isolement (manque d'information ou de consultation). Yann Beudaert porte à la connaissance des membres du CHSCT spécial 2 avis (annexe 2) concernant des demandes qui ont été remontées.

Marianne B prend note de ces points. Elle insiste sur l'importance de faire remonter les problèmes au chef de service voir au N+2 afin que la Direction puisse agir.

Nathalie JR informe que le problème sera relayé lors du Bureau de direction.

A ce jour, au niveau administratif, aucun avis de ressenti de souffrance au travail n'a été rapporté.

Si certaines personnes rencontrent des difficultés, il est important de le signaler de façon individuelle afin de pouvoir aider ces personnes.

Gaëlle Giraudier rejoint Nathalie JR en ce sens. De son côté, elle n'a pas de retour de souffrance au niveau du personnel administratif ou technique.

Il y a surtout un sentiment de « ras le bol » de cette situation.

Les personnes en souffrance lors du 1<sup>er</sup> confinement, ont été écoutées par leur responsable et Nathalie JR et ont eu l'autorisation de revenir plus d'un jour par semaine.

Norine C confirme également qu'il n'y a pas de problème particulier relevé. Elle constate que le personnel administratif est présent un ou deux jours par semaine sans brassage mais que les enseignants ne sont pas souvent sur le site.

Sophie M précise qu'en tant que représentante du personnel, il est mis l'accent sur une situation qui est mal vécue. Il apparaît un besoin de participer d'avantage aux discussions, d'être d'avantage informé. Elle suggère une modification du fonctionnement.

Martine B rapporte le cas d'une enseignante qui lui a fait part de ses craintes par rapport à la COVID sachant que les salles de cours au Bt 440 sont utilisées par les étudiants pour déjeuner et ne sont ni nettoyées ni aérées. Les couloirs sont étroits et la circulation se fait difficilement.

Par ailleurs, il y aurait des problèmes d'accès pour les salles au Bt 470 qui nécessitent des codes et une certaine inquiétude persiste par rapport à un affichage mentionnant des risques de danger.

Certaines personnes n'osent pas faire remonter leurs « plaintes ».

Nathalie JR rappelle que les problèmes ne peuvent pas être réglés s'ils ne sont pas portés à la connaissance de la Direction de la Faculté.

Norine C va faire remonter le problème sachant que les étudiants sentinelles COVID sont normalement sur place pour rappeler les règles sanitaires et particulièrement sur l'heure du déjeuner.

Patrick Colas confirme qu'il n'y a plus aucun produit toxique, plus aucun matériel technique. Sur les 3 niveaux occupés par la Faculté des Sciences du Sport, toutes les affiches alertant sur du matériel dangereux ont été retirées. Mais certaines salles, comme celles du Bt 440, restent gérées par la Faculté des Sciences.

Martine B va faire une demande de visite des locaux.

Marianne M trouve dommage d'attendre le CHSCT pour faire remonter les problèmes. Elle invite à se rapprocher de François Grossin (Responsable hygiène et sécurité de la Faculté des Sciences) pour comprendre comment est organisé le flux de circulation dans le Bt 440. Mais il faut prendre en considération les remarques de ceux qui ressentent un mal être au travail. Elle suggère que soit mis en place un groupe de travail, via les représentants du personnel de la Faculté des Sciences du Sport, pour se pencher sur les problèmes de fonctionnement et d'organisation et faire des propositions.

Elle préconise également d'alerter les étudiants sentinelles sur la situation au bâtiment 440. Norine C. s'en charge.

Yann B souhaite revenir sur la question des bureaux. Les enseignants ont des difficultés à se projeter au Bt 470. En revanche, il y a une volonté d'être associé à la définition des espaces de travail au Bt 425. Un mal être est ressenti du fait de ne pas être associé aux décisions.

François C rappelle qu'aucune décision n'est prise sans consultation des personnels concernés et notamment sur l'organisation des bureaux.

Il n'y a aujourd'hui aucune nouvelle concernant la livraison du Bt 425. Les travaux ont pris du retard du fait de la crise sanitaire.

Nathalie JR va informer l'ensemble du personnel, qu'il n'y a pas eu de retour sur ce point depuis plus d'un an et demi.

Des réunions avec le Service du patrimoine, Yves Calvez puis François C, ont donné lieu à des plans qui ont déjà été validés avec les enseignants-chercheurs concernés et peuvent difficilement souffrir de modifications, ce qui n'empêche pas l'information. Mais la réflexion est aboutie.

Sur le Bt 470, les codes des salles ont été donnés à plusieurs reprises aux enseignants. Une nouvelle communication sur ce point va être faite. Les affiches obsolètes ont été enlevées.

Marianne B revient sur le sentiment de lassitude vis-à-vis des organisations et des mesures prises par rapport à la crise sanitaire qu'on subit. Mais il s'agit de quelque chose d'externe à l'Université. Personne n'y était préparé et cela oblige à changer les organisations. C'est difficile parce que cela dure dans le temps mais il faut garder à l'esprit que de ce n'est pas du fait de l'Université, c'est une crise que tout le monde endure.

#### 5/ Point sur le Centre Equestre Universitaire

Nathalie JR informe de l'arrivée le 28 décembre dernier du nouveau responsable, Alain Griffond.

Une nouvelle réunion avec le Service sécurité a été organisée ; de nombreux points ont été améliorés mais une nouvelle intrusion la nuit a eu lieu dernièrement (sans infraction). On note 3 intrusions en un an.

Suite à cela, l'ensemble des clés va être changé.

Les horaires de l'intervention des équipes de ménage ont été modifiés.

Le système de surveillance est à faire évoluer sachant que les caméras ne permettent pas d'identifier les individus, les images restent très sombres.

Heureusement, il n'y a pas de répercussion sur les chevaux, ni sur le matériel, mais cela pourrait entraîner des dommages collatéraux.

Nathalie JR confirme qu'il n'y a plus de personnes logées sur place. Le logement sur site n'est plus aux normes.

Au-delà des problèmes d'intrusion, le personnel peut avoir à intervenir la nuit afin de prendre soin des animaux.

Une demande de logement en NAS (Nécessite Absolue de Service) va être remontée à la commission logement pour un logement situé à proximité du Centre Equestre.

#### 6/ Point sur le service de RH (Annexe 3)

Une nouvelle responsable du Service de gestion individuelle des enseignants, Stéphanie Dagot, a pris ses fonctions début janvier 2021 en remplacement d'Eve Renault. Une nouvelle équipe se met en place.

Au niveau de la gestion collective des enseignants, la responsable du service, Aurélie Lagarde est absente pour quelques mois. Carole Choquet est référente pendant ce temps.

L'adresse générique [rh.f2s@universite-paris-saclay.fr](mailto:rh.f2s@universite-paris-saclay.fr) est toujours disponible pour faire remonter les problèmes et en assurer le suivi.

#### 7/ Questions diverses

Yann B demande que les 2 avis discutés plus haut, soient mis au vote.

Il précise que les éléments ne sont pas tous liés au contexte de la crise sanitaire mais d'avantage aux réorganisations liées au passage à l'Université Paris-Saclay et à la mise en place des nouvelles maquettes.

1<sup>er</sup> avis :

*Les représentants du personnel (RP) du CHSCT spécial STAPS réitèrent leur demande pour que les personnels soient consultés pour tout changement de modalités de travail : travail à distance, emploi du temps, définition des espaces de travail au bâtiment 425 et Plaine des Sports, règles d'utilisation des installations sportives, lieux de stockage du matériel, élaboration harmonisée des calendriers, etc. Les RP du CHSCT spécial STAPS réitèrent leur demande pour que soit pris le temps de la réflexion collective pour une organisation du travail sereine pour toutes et tous.*

Marianne B rappelle que le travail à distance est imposé par le gouvernement.

Sophie M précise que cette situation amplifie les dysfonctionnements engendrant un inconfort. François C souligne que de nombreuses réunions sont organisées, les personnels sont consultés. Les souffrances et les dysfonctionnements sont compréhensibles sachant qu'il faut apprendre à fonctionner à distance et expérimenter des choses nouvelles ce qui est toujours difficile.

**Mise au vote : 2 pour – 1 abstention**

2<sup>ème</sup> avis :

*Les RP du CHSCT spécial STAPS demandent que soient organisées des temps d'échanges entre les personnels notamment sur les points suivants : protocole d'accueil pour les personnels arrivants, fonctionnement de la composante F2S dans la nouvelle architecture de l'Université Paris Saclay, répartition des responsabilités selon les rôles en lien avec les nouvelles maquettes, clarification des rôles des jury d'examen, des statuts de la composante.*

**Mise au vote : 2 pour – 1 abstention**

Marianne B. préconise la mise en place d'un GT sur le protocole d'accueil pour les nouveaux arrivants, en y associant l'AP de la faculté.

La séance est levée à 11h

Le Président du CHSCT spécial STAPS  
François Cottin

Université Paris-Saclay  
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport  
François COTTIN



La secrétaire du CHSCT spécial STAPS  
Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS  
Nathalie JACOB-RIGHINI

